

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LE CANADIEN se publie trois fois par semaine, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI dans l'après-midi. Le prix de l'abonnement est de quatre piastres par année, outre les frais de poste. Ceux qui veulent discontinuer, sont obligés d'en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, qui est de six mois, et payer leurs arriérés, autrement ils seront censés continuer un autre semestre. Les lettres, paquets argent, correspondances, &c. doivent être adressés francs de port, à l'Imprimerie, au Bureau du Journal, N° 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville.

ADRESSES D'AFFAIRES.

On annonce dans la liste qui suit moyennant 7s. 6d. pour l'année. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

CHAPELIERS &c.

J. B. CORRIVEAU a à vendre à ses magasins chaque côté de la porte de la Basse-Ville, Chapeaux, Chaussures, &c.

ASHTON & CO. Importeurs de Chapeaux de Castor et de Leghorn, No. 12, Rue Basse, vis-à-vis l'Eglise Cathédrale de Québec.

CONFISEURS &c.

W. MILLS, Confiseur et faiseur de Biscuits, N° 4 rue St. Flavien, près du Cimetière des Picolés, Haute-Ville.

JOHN GRACE, Confiseur et Pâtissier, Rue du Palais.

ROBERT BACK, Confiseur et Faiseur de Biscuits, Rue St. Pierre, Basse-Ville, et Rue St. Joseph, Haute-Ville.

CORDONNIERS &c.

OLIVIER VINCENT, Cordonnier, Rue Lamontagne, N° 11 Basse-Ville.

COLFER, Magasin de Souliers et de Bottes, rue Basse vis-à-vis du Presbytère, Haute-Ville, N° 26.

COWAN, Faiseur de Bottes et Souliers, No. 14, Rue Basse, vis-à-vis la Cathédrale.

M. WHITE, Cordonnier, No. 16, Rue Basse, Haute-Ville, Québec.

EPICIERS, BOISSONS &c.

JOHN FISHER, Epicier, N° 6, rue Notre-Dame, Basse-Ville.

WILLIAM PATERSON, Magasin d'Épicerie et de Boissons, Tabac, &c., No. — Rue Notre-Dame.

ROBERT ATKINS, Epicier, No. 16, rue St. Pierre, dans la maison ci-devant occupé par SINCLAIR & CAMPBELL.

CHAS. POSTON, Epicier et Marchand de Charbon, coin des rues St. Pierre, St. Paul et Sault-au-Matelot.

A. LENFESTEY, Epicier, No. 17, rue St. Pierre, Basse-Ville.

W. M. LECHÉMINANT, Epicier, No. 4, Rue La Fabrique.

HOTELIERS.

R. MERIAM, Hotelier, No. 1, rue Sault-au-Matelot, en face de la rue qui conduit aux Steamers.

HOTEL DE PAYNE, près du Château et de la Place d'Armes.

MEUBLIERS &c.

J. O. VALLIERES, Meublier, No. 222, Rue St. Vallier, près de la Porte du Palais.

REGISTE BOUCHARD, Meublier, No. 45, Rue Ste. Anne, Haute-Ville, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

GEORGE BIGAOUETTE, Meublier, Faubourg St. Vallier, Rue St. Vallier, No. 22 et 23.

W. M. DRUM, Meublier, rue St. Paul, No. 55, faisant face au Marché St. Paul.

PAPETIERS &c.

LIVRES DE COMPTE ET PAPETERIE par JOHN WHEATLEY, No. 26, pied de la rue La Montagne.

MCDONALD & LOGANS, fabricants de papier, tapissier, &c. joignant la Banque de Montréal.

RELIEURS.

LOUIS LEMIEUX, Relieur, No. 1, rue St. Joseph.

W. M. RUTHVEN, Relieur, No. 27, rue Ste. Ursule, Haute-Ville.

PEINTRES &c.

MCDONALD, No. 12, Rue St. Louis, Peintre d'enseignes et Ornaments &c.

TAILLEURS, HARDES &c.

JOHN TEED, Maître Tailleur, rue Champ-plain, No. 358, Basse-Ville, Québec.

H. C. RICHARD, Marchand de Harde, No. 16, ci-devant occupé par Wm. Ashton & Co., près de la Porte de la Basse-Ville.

LIVRES DE COMPTES ET LIVRES BLANCS A VENDRE par FRECHETTE & Cie.



ETIENNE PARENT, } PROPRIETAIRES, } Avocat, N° 3, Rue La Porte, Québec.
JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, } Imprimeur, N° 13, Rue Lamontagne, Basse Ville, Québec.

NOS INSTITUTIONS, NOTRE LANGUE ET NOS LOIS !

ADRESSES D'AFFAIRES.

DIVERSES BRANCHES.

C. F. PRATT & FRÈRE—Lard Mess, Farine fine, Tabac en Torquette, Tabac en poudre, Cigars de la Havanne, Communes, &c., &c.

PIERRE MALOUIN, Manchonier, Rue St. Jean, No. 70, Haute-Ville, Québec.

J. H. JOSEPH & Co., Marchands de Tabac en gros, agents généraux et marchands à commission, Quai Napoléon.

JOHN SHAW & Co., Importeurs et Détailliers de Quinquaille, Rue St. Jean, Haute-Ville No. 91, et Cul-de-Sac, Basse-Ville.

J. C. HART, Marchand, Quai Napoléon.

P. WHITHAM, faiseur d'instruments de Chirurgie et Coutelier, No. 36, rue Ste. Anne, vis-à-vis l'Eglise Ecossoise, Haute-Ville, Québec.

B. COLE, Encanteur et Courtier, Rues des Pauvres et Aiguillon Haute-Ville No. 5.

CHARLES PHILLIPS, Plombier, Rue des Jardins, No. 14, Haute-Ville.

W. RIDDLE, Graveur, Rue Ste. Anne, No. 5, Haute-Ville, vis-à-vis des Casernes des Jésuites.

BENJAMIN VOHL, Opticien, Rue St. Jean, No. 7.

SAMUEL ALCORN, Agent, de Lloyds—Bureau joignant la Banque de Montréal.

F. BUTEAU, Bureau, Quai Napoléon.

L'ETABLISSEMENT de MURRAY, Ingénieur, est transporté au N° —, Rue Aiguillon, dans la maison de Mr. ROBILLAIS, Faubourg St. Jean.

JOSEPH AULD, Sellier, No. 25 Rue La Fabrique, Haute-Ville.

J. J. SAURIN, Carrossier, rue St. Ste. Anne, vis-à-vis de l'Eglise Anglaise.

WM. FIELLER, Menuisier et Charpentier de Maisons Faubourg St. Louis, Rue d'Argigny.

AUX CONSTRUCTEURS ET CONTRACTEURS. DES SOUMISSIONS

SERONT reçues entre ce jour et le 13 Août courant pour l'érection d'un BATIMENT en arrière de la Maison de Sir James Stuart, rue Ste. Ursule, et aussi pour l'érection d'une REMISE et d'une ETABLI et d'un MUR DE SEPARATION des dits lieux. On peut voir des plans et devis de l'ouvrage au Bureau de MM. HACKER & Co., Architectes, rue St. Pierre, Québec. On exigera des cautions pour répondre de la due exécution du contrat qui sera passé. Québec, 29 Juillet 1842

COURS DE LECTURES D'ETE A L'HOPITAL DE MARINE DE QUEBEC.

LA situation de Québec, le grand nombre de vaisseaux que contient son havre pendant l'été, le nombre d'Emigrés, Marins et Etrangers, qui pendant cette saison en augmentent la population, les cas nombreux et variés de maladies et d'accidents admis dans l'Hôpital, (montant l'année dernière à près de 1900 malades), tels sont quelques-uns des avantages qui font de cette Cité un lieu très-favorable pour l'établissement d'une Ecole de Médecine et de Chirurgie.

Pour mettre les Etudiants en Médecine en état de tirer le plus d'avantage possible de ce vaste champ d'observation, les sous-signés ont résolu de donner, l'été prochain, un COURS de LECTURES sur les branches suivantes:—

- Chirurgie et Anatomie Chirurgicale, par JAS. DOUGLAS, M. D.
- Art Obstétrique et Maladies des Femmes et des Enfants, DR. PAINCHAUD, M. D.
- Pratique de la Médecine, JAS. SEWELL, M. D.
- Jurisprudence Médicale et Chimie Pharmacéutique, J. RACEY, M. D.
- Le Cours commencera le PREMIER LUNDI de MAI, et finira le PREMIER SAMEDI d'OCTOBRE.
- En liaison avec ce que dessus il sera donné, pendant les mois d'hiver, un Cours complet d'Anatomie.
- J. DOUGLAS, M. R. C.
- JOS. PAINCHAUD, M. D.
- JAS. SEWELL, M. R. C. E.
- JNO. RACEY, M. D. E.

TROUVÉ la semaine dernière un Manteau. Celui ou celle qui l'a perdu pourra le faire en s'adressant à ce Bureau. Québec, 29 juillet 1842.

BANQUEROUTES.

PROVINCE DU CANADA, } DISTRICT DE QUEBEC. } Dans l'affaire de OWEN DALY, failli

UNE assemblée des créanciers de OWEN DALY, de la cité de Québec, dans le dit District de Québec, Commercant se tiendra au Bureau de R. H. GARDNER, écuyer, Commissaire des Banqueroutes, rue St. Pierre, dans la Basse-Ville de la dite Cité de Québec, LUNDI le HUITIEME jour d'AOUT courant, à ONZE heures du matin, auxquels temps et lieu toutes objections pour accorder un certificat de décharge au dit banqueroutier devront être signifiées au dit Commissaire, et ceux qui n'ont pas prouvé leurs créances pourront le faire.

R. H. GARDNER, Commissaire des Banqueroutes. Québec, 20 juin 1842.

PROVINCE DU CANADA, } DISTRICT DE QUEBEC, } Dans l'affaire de JOSEPH ROBILLAIS failli.

UNE assemblée des créanciers de JOSEPH ROBILLAIS, de la cité de Québec, dans le dit district de Québec, Marchand, se tiendra au Bureau du sous-signé, situé rue St. Pierre, dans la Basse-Ville de la Cité de Québec, MERCREDI le DIXIEME jour d'AOUT courant, à ONZE heures du matin, auxquels temps et lieu, ceux des créanciers qui n'ont pas encore prouvé leurs créances pourront le faire, et le syndic sera là et alors présent et attestera leurs comptes concernant la succession du dit failli.

E. GLACKEMEYER, Syndic. Québec, 20 Juin 1842.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE. Kingston, 19 Juin 1841.

RESOLU 66.—Qu'avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque Chemin de Barrière, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque Acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de la demande qu'on se propose de faire, dans un des Papiers publiés du District, publiés en Anglais, et dans l'un de ceux publiés en Français, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises des Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application, où l'endroit le plus public, s'il n'y a pas d'Eglise, pendant deux mois, avant que telle Pétition soit présentée.

Résolu 67.—Qu'à l'avenir, cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bills Privés que dans les premiers quinze jours de chaque session.

Résolu 70.—Qu'après la présente session, et avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Pêche, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour tel Bill, en donnant la notice ordonnée par la Règle soixante-et-sixième, donneront aussi, en même temps et de la même manière, un Avis notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des Arches, l'espace entre les Culées ou Piliers, pour le passage des Canaux, Cages et Bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont-levis ou non, et les dimensions d'etel Pont-levis.

Résolu 71.—Que tous les frais et dépenses occasionnés par les Bills Privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures y relatives, dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le Public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent les dits Bills, et après la présente session une somme qui ne sera moindre que £20 sera déposée entre les mains du Greffier de cette Chambre par le Pétitionnaire avant la deuxième lecture d'aucun tel Bill.

W. B. LINDSAY, Greff. Asses. Mem.—Aucune Pétition imprimée ne sera, dans aucun cas reçue; aucune Pétition ne sera non plus reçue, à moins que des signatures réelles ne soient apposées sur la même feuille de parchemin ou papier, sur lesquelles la dite Pétition sera écrite.

(A être publié en langue anglaise dans le Canada Gazette, et les Gazettes Officielles de Toronto et Montréal; en langue anglaise et française dans la Gazette Officielle de Québec, et en langue française dans la Gazette de Québec et le Canadien, jusqu'à la prochaine réunion de la Législature.)

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

LES exercices du Petit Séminaire de Québec auront lieu mardi le 9, mercredi le 10 et Jeudi le 11 du mois prochain.

Les messieurs du Séminaire invitent respectueusement les parents des élèves et, en général, les personnes instruites à venir interroger les différentes classes sur les matières qui les ont occupés durant l'année scolaire. Il n'y aura le mardi qu'une seule séance, à 1 heure et demie, P. M.; celles des deux jours suivants commenceront, le matin, à 8 h. et l'après midi, à 1 h. Les examens du mardi seront suivis d'un drame moral, intitulé "Les Petits Savoyards"; ceux du mercredi d'un autre, intitulé "Le Neveu", et ceux du jeudi, d'une pièce tragique, "La Malédiction" tirée de l'histoire de la conquête de l'Espagne par les Maures. Les intervalles des exercices seront remplis par la musique des élèves. Le tout sera terminé par la distribution solennelle des prix. Les vacances s'ouvriront le vendredi matin, 12 août, à 8 heures du matin. La rentrée des classes est fixée au 1er octobre.

Les amis du Séminaire sont priés de regarder cette invitation publique comme suffisante, la distribution des programmes imprimés n'en devant se faire cette année, qu'à la salle des exercices. Québec, 27 juillet 1842.

A RAFLER

A L'HOTEL DE PAYNE.

PREMIER PRIX. UN OISEAU d'un mécanisme extraordinaire, qui chante aussi naturellement que s'il était sur la branche et est renfermé dans une boîte d'or, cette boîte a un médaillon supérieurement fait, représentant Henry IV. et sa maîtresse; l'oiseau sort en soulevant le médaillon. Ce mécanisme est le second qui fut fait à Paris. Le premier fut présenté au dernier Prince Régent d'Angleterre et obtint £1000 pour son ingénuité.

DEUXIEME PRIX. Un cachet d'or renfermant le véritable portrait de Napoléon, aussi de meilleur or.

TROISIEME PRIX. Une boîte à toilette pour homme très-complète de bois rosé, renfermant tout ce qu'il y a de plus recherché pour cette fin. Le nombre de Billets est limité à 80, à 25s. chaque; la Rafla aura lieu sous quinze jours. On offre actuellement au propriétaire pour le premier prix, £50. Québec, 1er Août 1842.

AVIS.

LE Soussigné a été dûment nommé Syndic aux biens et Effets de Mathew Grigry, de Québec Marchand, Failli.

JAMES DENHOLM. Québec, 18 Juillet 1842.

LE soussigné a été dûment nommé syndic à la faillite de Charles Darveau de Québec, Maître Tanneur. NARCISSE C. FAUCHER. Québec, le 11 juillet 1842.

MELANGES.

SOMMEIL.

Le sommeil est le repos des organes de la vie animale ou de relation.

Phénomènes du sommeil. Voici comment l'homme imaginé par Buffon raconte son premier sommeil: « Une langue agréable, s'emparant peu à peu de tous mes sens, appesantit mes membres et suspendit l'activité de mon âme. Je jouai de son inactivité par la mollesse de mes pensées; mes sensations émusées arrondissaient tous les objets, et ne me présentaient que des images faibles et mal terminées; dans cet instant, mes yeux, devenus inutiles, se fermèrent, et ma tête, n'étant plus soutenue par la force des muscles, pencha pour trouver un appui sur le gazon. Tout fut effacé, tout disparut, la trace de mes pensées fut interrompue, je perdais le sentiment de mon existence: ce sommeil fut profond, mais je ne sais s'il fut de longue durée... Mon réveil ne fut qu'une seconde naissance, et je sentis seulement que j'avais cessé d'être. »

Boileau a cherché à décrire le passage de la veille au sommeil dans ce vers bien connu: Soudain, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.

Si bâille avait eu trois syllabes, il est probable que Boileau l'eût préféré à s'endormir. C'est été plus vrai. On pense généralement que l'action des organes digestifs est plus énergique pendant le sommeil.

Le passage de la veille au sommeil est la somnolence; l'état qui suit est le sommeil; le passage du sommeil à la veille est le réveil.

lit que les femmes dorment plus que les hommes; nous croirions volontiers le contraire. Les habitants des pays froids dorment beaucoup pendant l'hiver. Dans les contrées méridionales on dort pendant les heures de la forte chaleur.

On peut conclure d'un certain nombre d'observations que le nombre des pulsations diminue pendant le sommeil. On dit qu'en revanche la force de la circulation augmente, et que, plus rare, en effet, les contractions du cœur chassent plus de sang dans les artères.

La lenteur de la circulation nous semble tenir à ce que, pendant le sommeil, le retour du sang par les veines se fait plus lentement. N'observe-t-on pas que des lions supportés pendant la veille, deviennent géants et s'impriment fortement sur nos parties pendant que nous dormons? ce qui est dû évidemment à une augmentation dans le volume des parties, augmentation qui elle-même ne peut dépendre que d'un certain degré de turgescence veineuse; ne viendrait-elle pas elle-même du défaut de contraction musculaire?

On n'est pas d'accord sur l'état de la transpiration pendant le sommeil.

La respiration est évidemment ralentie; circonstance qui tient à la lenteur de la circulation, et explique la diminution de la chaleur animale pendant le sommeil. Déjà Hippocrate avait dit que le sommeil refroidit le sang.

La durée moyenne et hygiénique du sommeil est de sept heures. On peut laisser les enfants dormir un peu plus long-temps. On cite des cas de durée extraordinaire du sommeil. Félix Plater raconte qu'un homme dormit sans interruption pendant trois jours et trois nuits; et S. Smith, qu'une jeune fille qui avait dansé pendant deux jours, dormit quatre jours et quatre nuits.

Les effets réparateurs du sommeil sont trop connus pour que nous nous y arrêtions. Sénèque l'appelle; *Pars humana melior vita.*

Un sommeil habituellement prolongé aurait pour effet de diminuer l'intelligence. Les auteurs rapportent des exemples à l'appui de cette proposition.

Les personnes sujettes à avoir, comme on dit, le sang à la tête, doivent craindre le long sommeil.

Les veilles par trop prolongées sont également fâcheuses. Il y a des personnes qui dorment à peine, et l'on rapporte de Pine l'ancien, qu'il n'avait pas dormi un seul instant pendant les trois dernières années de sa vie, ce qui est certainement fort exagéré.

Certaines personnes dorment à volonté, Napoléon était de ce nombre.

Beaucoup d'auteurs se sont occupés de rechercher la cause immédiate du sommeil, c'est-à-dire la modification organique à laquelle il est dû. Tout ce que nous pouvons savoir, c'est qu'il se fait vers la tête une congestion sanguine, appréciable par l'Injection des yeux et le boursoufflement des paupières. Dans toutes les maladies où il y a congestion à la tête, il y a assoupissement.

Songes. Le songe, d'après Moreau [de la Sarthe], dépend presque toujours d'une contention d'esprit, ou d'une préoccupation morale que le sommeil n'a pas effacée. C'est dans ce sens que l'on dit le songe, et non le rêve de Scipion; le songe et non le rêve d'Athalie.

Rêves. Le même auteur définit le rêve un assemblage confus de pensées et d'images qui se présentent à l'esprit pendant le sommeil.

Rêveries. Le réveurisme est le premier degré du rêve; ou, si l'on veut, un rêve léger, fugitif.

Cauchemars, incubes. On donne ce nom à une espèce de songe dans lequel on éprouve un sentiment de pression sur la poitrine, pression le plus souvent attribué à un être vivant. L'exemple le plus curieux d'incube est celui qui attaqua un grand nombre de soldats d'un bataillon du régiment de la Tour-Auvergne, lesquels, deux nuits de suite, s'enfuirent d'une caserne où ils étaient couchés, ayant la sensation d'un chien qui leur passait sur la poitrine, et les étouffait. Ce qui augmente la terreur de la personne endormie, dans le cauchemar, c'est que, généralement, elle veut crier et ne le peut.

Somnambulisme. Ce mot indique, d'après son étymologie, l'action de marcher pendant le sommeil, et ne désigne, par conséquent, que l'un des actes du phénomène auquel il s'applique. Le somnambulisme consiste à faire pendant le sommeil un grand nombre d'actes qui, normalement, n'appartiennent qu'à la veille. Les somnambules ont les yeux ouverts, demi-ouverts, ou tout-à-fait fermés. Ils ne voient probablement dans aucun cas. Il y a des somnambules complètement sourds; d'autres que le bruit réveille. Il en est qui répondent, et avec lesquels on peut avoir une conversation suivie, surtout si l'on tombe sur le sujet qui les occupe. Les somnambules évitent les obstacles qu'ils trouvent sur leur route. C'est le toucher qui les dirige. Au réveil ils n'ont pas souvenir de ce qui s'est passé. Pourtant nous connaissons un exemple du contraire. Il s'agit d'un jeune homme qui travaillait beaucoup, et vivait loin du plaisir. Trois fois dans sa vie il lui est arrivé de se lever, la nuit, et de chercher dans sa chambre une personne qu'il avait vue pendant le jour, et qui l'avait frappé. Il le cherchait, couché bizarre, jusque dans les armoires; assurément, elle n'aurait pu tenir le lendemain, il se rappelait toutes les circonstances de son rêve étrange, excepté le moment où il s'était recouché.

Un des cas de somnambulisme les plus remarquables est celui auquel nous sommes redevables de la fameuse sonate de Tartini, connue sous le nom de la sonate du Diable. C'est célèbre endormi après avoir essayé en vain de terminer une sonate, cette préoccupation le suivit dans le sommeil; au moment où il se croyait, dans un rêve, livré de nouveau à son travail, et désespéré de travailler avec si peu de verve et de succès, il voit tout-à-coup le diable lui apparaître et lui proposer d'achever sa sonate s'il veut lui abandonner son âme! Entièrement subjugué par cette première hallucination, il continue son rêve, accepte le marché proposé par le diable, et l'entend alors très-distinctement exécuter sur la viole cette sonate tant désirée avec un charme inexprimable d'exécution. Il se réveille alors dans le transport de son plaisir, court à son bureau, et note de mémoire le morceau qu'il avait terminé en croyant l'entendre.

Magnétisme animal. Le sommeil magnétique est incontestable. Certaines personnes s'endorment pour peu qu'on leur passe la main dans les cheveux. Il paraît également incontestable que ce sommeil peut s'accompagner d'une insensibilité complète du sujet. Les faits rapportés à cet égard semblent authentiques et décisifs. On a vu des magnétisés ne faire aucun mouvement lorsqu'une personne présente à l'expérience leur enfonceit tout à coup, par derrière, sans qu'ils en eussent rien senti, une épingle dans le mollet. Il y a d'ailleurs une sensation à la quelle, averti ou non, on ne peut résister dans l'état normal, c'est celle que fait éprouver la vapeur d'ammoniaque inspirée par le nez;

Table with columns for 'Pointe Lur.', 'Thermomètre à l'ombre', 'Baromètre à 60° F.', 'Vents', 'Etat du ciel', and 'Remarques'. It contains meteorological data for various days in July 1842.

Table titled 'RECAPITULATION' showing 'Nombre de jours beaux', 'de nuage', 'de pluie', and 'de brouillard' for the month of July 1842.

70. Que Copie de ce rapport soit transmis à la corporation et soit publiée dans les papiers publics. Le tout humblement soumis. ED. GLACKEMEYER Secr.

Sur motion de Mr. Ruthven Ecr. secondé par N Amiot Ecr. Résolu unanimement que cette assemblée adopte le dit rapport. U. TESSIER, Secr.

DÉCES. Hier au soir après une courte maladie, à l'âge de 30 ans, Dame Marie Théotiste Tessier, épouse de Vincent Tessier dit Laplante. Elle laisse un époux et 3 enfants en bas âge pour la regretter.

Par un honnête industriel il se mettra au premier rang parmi les marchands canadiens et une probité qui ne se démentit jamais plaça bien haut dans l'estime de tous ceux qui eurent des relations avec lui et lui assura la confiance de tout le monde.

Une piété vive et sincère lui firent supporter avec une résignation admirable les vicissitudes inséparables d'une longue carrière en ce monde et lui firent envisager la mort sans crainte et seulement comme le commencement d'une meilleure vie.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse avec laquelle il vécut dans la plus parfaite harmonie, durant 53 ans, et des enfants pour lesquels il fut le meilleur des pères.

Il n'a survécu que 12 jours à son frère, plus âgé que lui de 19 mois, feu L. A. Laqueux, citoyen estimable dont notre société déplore encore la perte récente.

Ses funérailles auront lieu samedi prochain, et le convoi partira de la demeure de sa fille, dame veuve J. O. Brunet, en la Haute-Ville, rue Couillard, à neuf heures et demie du matin.

Le 25 juin à bord du navire Delia, en se rendant à Devonshire pour le bien de sa santé, William Charles, fils aîné de M. W. Patton, à l'âge de 18 ans. Les restes ont été inhumés dans le caveau de la famille à Plymouth.

THÉS VENANT DE DÉBARQUER DU "Mary", DE LONDRES: 100 CAISSES meilleur Twankay 30 do P. koo à feuille noire 10 do Hy-on vieux supérieur 50 petites boîtes, 12 lbs chaque do 30 do 12 lbs Souchong tres beau AUSSI AU MAGASIN Ganpowder, Hyson jeune & Bohe, A VENDRE PAR GIBB & ROSS, Com-merc. Chambers. Québec 5 Août 1842.

NOUVELLE MANUFACTURE DU PAYS. VASES A FLEURS, ETC. LA COMPAGNIE DES POELES RUSSES

La Compagnie d'annoncer au public qu'elle a joint à son ancien établissement une nouvelle branche de fabrication. Elle confectionne et a maintenant à vendre un assortiment considérable de vases à fleurs proprement vernis et ornés, de tous les prix et de toutes les grandeurs. On peut voir des échantillons à la chambre d'encan de G. D. BALZARRETTI, et à la manufacture, rue St-Vallier, No 99. Les amateurs de plantes et de fleurs trouveront aux vases recouverts d'un vernis vitrifié une grande supériorité sur les autres non recouverts sous le rapport de la beauté, mais encore sous celui de l'utilité et de la salubrité.

VENTES PAR ENCAN. VENTE DE SUCRE ETC. LE MATIN. Seront vendus SAMEDI MATIN, 6 courant, sur l'Isle de Gillespie, à ONZE heures, A. M. précises. 43 BOUCAUTS Sucres brillant de Porto-Rico

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

SUCRE DE PORTO RICO, MELASSE, CAFE, MIEL & C. MARDI prochain 9 Août seront vendus, maintenant en débarquement au Quai de la Bourde du Brigantin Louis, en droiture de Porto Rico, à DEUX heures: 65 BOUCAUTS 60 quarts Cassonnade

30 tonnes 10 tierçons belle Melasse épaisse 37 sacs Café Vert AUSSI des Magasins de MM. J. W. LEYCRAP, DUNCAN & Co. 50 quarts Porter de Londres 50 " Hareng No 1 5 " Saumon 5 " Miel très supérieur 20 barils Tabac en Torquettes 5 boîtes " Cavendish 15 M. Cigares 10 barils Tabac en poudre J. M. FRASER, & Co. Québec, 4 Août 1842.

MM. NORMAND, qui ont l'entreprise des ponts sur les rivières Sainte-Anne, Saint-Maurice et Batican, ne vont employer, nous dit-on, que des ouvriers de Québec, et tempérants.—Gazette de Québec.

SOCIETE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. A une assemblée publique tenue à l'Ecole des Glacis, le troisième d'août courant, pour aviser aux moyens les plus convenables d'établir sur une échelle plus étendue la société nationale de St. Jean-Baptiste.

François Buteau, écuyer, a été appelé à la chaire; et Michel Tessier, écuyer, a été nommé secrétaire. Après quelques observations faites par plusieurs personnes présentes sur l'objet de l'Assemblée, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:—

10. Résolu.—Sur motion de Julien Chouinard, écuyer, secondé par le docteur Tourangeau, que le plan générale de l'organisation et des règlements de la société de St. Jean-Baptiste, adopté en comité préparatoire, soit maintenant lu en entier.

Le dit plan de règlements a alors été lu. 20. Résolu.—Sur motion de Narcisse Amiot, écuyer, secondé par M. J. Bte. Fréchette, que vingt-cinq membres soient ajoutés au comité déjà nommé, avec droit de s'adjointer tel autre nombre de personnes suffisant pour rencontrer en nombre égal le dit comité, à l'effet de s'entendre avec ce comité sur les changements et additions qu'il serait jugé à propos de faire au projet par lui soumis ce soir.

Les personnes suivantes ont été nommées pour composer le dit comité. HAUTE ET BASSE-VILLE.—Le maire de Québec, Frs. Buteau, N. Amiot, Et. Parent, N. F. Belleau, Ed. Glackmeyer, J. Duval, L. G. Baillarge.

FAUBOURG ST. ROCH ET ST. VALIER.—F. X. Paradis, Dr. Rousseau, Dr. Labrecque, Jos. Tourangeau, père, J. Labranche, J. Bte. Lapointe, Ch. Dion, Et. Maheu, J. Bte. Bigaoutte.

FAUBOURG ST. JEAN ET ST. LOUIS.—Rémi Malouin, M. Tessier, J. U. Tessier, Ol. Lépine, Jos. Hamel, Dr. Robitaille, Dr. Séguin, P. H. Faucher. Ensuite, sur motion de N. Amiot, écuyer, secondé par M. Cauchon, les remerciements de l'Assemblée ont été votés au président, pour la manière habile et impartiale avec laquelle il a présidé cette assemblée. M. TESSIER, Secrétaire.

Québec, 4 Août 1842.

TAXES MUNICIPALES. A une assemblée publique tenue à la maison d'école de la rue des Glacis au faubourg St. Jean de cette ville, jeudi le 4 août 1842 à 7 heures du soir.

Frs. DeFoy, écr. fut appelé au fauteuil. Et. U. Tessier, écr. fut prié d'agir comme secrétaire. Le rapport suivant du comité nommé à l'Assemblée publique, au même lieu le 6 octobre 1841, fut lu:—

Rapport du comité nommé à l'Assemblée publique, des électeurs qualifiés de la ville et des faubourgs de Québec, qui maintient le principe de la constitution Britannique, qu'aucune taxe ne peut être imposée, prélevée ni appliquée à aucun objet, sans le consentement d'un corps représentatif librement élu par les électeurs qualifiés, tenue à la maison d'école de la rue des Glacis, au faubourg St. Jean de cette ville, mercredi le 6 octobre 1841, pour prendre toutes les démarches nécessaires soit par pétition ou remontrance au Conseil de Ville, contre la taxation alors proposée par ce corps.

Le comité croit de voir rappeler qu'à la dite assemblée il fut adopté une série de résolutions maintenant le principe que les sujets de Sa Majesté dans ses domaines de l'Amérique Septentrionale, de même que ceux de la mère patrie, ne peuvent être taxés sans le consentement d'un corps représentatif librement élu par les électeurs qualifiés, et par lesquelles on reconnaissait qu'il était du devoir des citoyens de s'opposer, par toutes les voies légales et constitutionnelles à toute taxation, sans représentation.

Quelques jours après sa nomination votre comité adressa, de la part des électeurs de la Cité de Québec, une pétition respectueuse au Conseil de Ville, contre l'imposition d'aucune taxe sur les citoyens jusqu'à ce que le dit conseil eût été rendu électif, et priant le conseil qu'il fût accordé aux citoyens un délai raisonnable et suffisant pour exprimer leur opinion sur ce sujet et d'être entendus, avant que le conseil passât aucune loi imposant des croix additionnelles quelconques à ceux dont les citoyens étaient déjà chargés; à cette pétition était jointe une copie des dites résolutions.

Que le conseil de ville ne donna pas alors de suite à son projet de taxer les citoyens.

Que dans le courant du mois de Février dernier le conseil de ville ayant repris son projet de taxe et un rapport du comité des finances de la corporation imposant des charges considérables sur les citoyens devant instantamment former le sujet des délibérations du conseil de ville, votre comité s'adressa de nouveau au conseil de ville et le premier mois dernier lui transmit une nouvelle pétition, réitérant la demande qu'il fût permis aux citoyens d'être entendus devant le conseil avant qu'il fût imposé aucune taxe sur les citoyens; cette pétition était aussi accompagnée d'une copie des résolutions adoptées à l'Assemblée publique du 6 Octobre 1841.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

51 APRES QUOI 3 barriques Vin de Port Supérieur 10 quarts Genèvre 50 tonnes Melasse épaisse 10 quarts Malaga de Bronté 10 quarts Hyson vieux débarqué avancé de "Mary" Capit. Kelso de Londres, W. B. MEYER, E. & C. Québec, 4 Août 1842.

TRAITE DE LA FRONTIERE.—Les dernières nouvelles de Washington sont un peu plus favorables au traité de la frontière; les esprits se remettent de l'émotion du premier moment, qui n'avait guères laissé de temps à la réflexion: les apparences faisaient espérer la ratification du traité. "Il y a maintenant tout lieu de croire, dit le N. Y. Herald du 1 Août, que les ultras vont renoncer à leur premier projet de s'opposer au traité dans le Sénat. Il est une impression qui gagne du terrain, c'est que nous allons gagner plusieurs avantages importants, cédant, en attendant, certainement rien de plus qu'un juste équivalent. Ce n'est pas seulement quant à ce qui regarde la question nue du Maine, mais nous allons régler plusieurs autres points qui ont été jusqu'à présent des sources abondantes d'irritation et de difficultés."

On écrit de Washington à la date du 30 juillet que le traité n'avait pas encore été mis devant le Sénat; il paraît qu'on attendait pour le faire que d'autres points eussent été réglés.

JOURNAL DE LA CHAMBRE.—Nous présentons nos remerciements à ceux qui ont eu la politesse de nous adresser un exemplaire (version Anglaise) du Journal de la Chambre pour la dernière session, avec l'Appendice. Le Journal forme un gros volume petit in-folio, de plus de 700 pages avec l'Index, et l'Appendice un volume un peu plus fort. A en juger par ces deux volumes les Imprimeurs et le relieur nous paraissent avoir consciencieusement rempli leur contrat quant à la main d'œuvre; mais nous pensons que la Cpambre exigera dorénavant que cet ouvrage soit livré plus promptement. La version française n'est pas encore prête à être livrée, à ce qu'il paraît.

A propos d'impressions publiques, on aimerait beaucoup à savoir ce qu'est devenu l'impression des Lois en français. Nous avons reçu, il y a quelque temps, un exemplaire en français des Actes sanctionnés à la fin de la session, mais la distribution n'en a pas encore été faite, à ce que nous sachions. Il paraît qu'on attend pour le faire, que les Actes réservés revenus avec la sanction Royale aient été aussi traduits et imprimés. Chacun sentira qu'un pareil délai dans la distribution de la version française des lois, est une chose qui ne peut être tolérée. La masse de la population du Canada Est en est encore à ne pouvoir consulter au besoin le texte des lois qui ont été passées il y a bientôt un an. Bien plus, comme l'Acte pour la distribution des Lois règle que la version française sera distribuée parmi les habitants parlant la langue française de la même manière que le texte anglais sera distribué à ceux qui parlent la langue anglaise, il est arrivé que dans le Bas-Canada français on n'a reçu les lois dans l'un ni l'autre texte. Nous avons bien reçu il y a quelques mois plusieurs exemplaires du texte anglais des lois, mais nous avons attendu jusqu'à présent la livraison de la version française pour échanger nos exemplaires anglais contre des Français, dont nous avons supposé qu'on adresserait le même nombre aux représentants des différents comtés. Nous espérons que ceux qui sont chargés de l'exécution des lois voudront bien voir à ce que la plainte que nous faisons aujourd'hui ne puisse se renouveler à l'avenir.

NOUVEAU SECRÉTAIRE CIVIL.—Parmi les passagers de l'Uncorn se trouvait M. RAWSON, Principal Secrétaire du Gouverneur Général. Il est parti hier l'après-midi, à bord de l'Uncorn, pour aller rejoindre Son Excellence à Montréal. Voici ce que le Correspondant de Londres du Mercury lui écrit au sujet du nouveau Secrétaire:—

"A propos des affaires du Canada, je dois vous informer de la nomination de M. RAWSON, du Bureau du Commerce, à l'Office de Principal Secrétaire. Il n'a jamais paru sur la scène politique, mais parmi les Lettrés et les Statisticiens il est mieux connu comme Editeur du Quarterly Journal of the Statistical Society, et comme un des Secrétaires honoraires de cette Société"

Le Dr. WOLFRID NELSON, dont une partie de ses concitoyens ont le regretter, désapprouver la conduite en 1837, mais que tout le monde est forcé de respecter a cause de son dévouement à ceux qui l'avaient suivi, et du courage qu'il a montré en toutes circonstances, est sur le point de laisser Plattsburg, où il s'était fixé, depuis les troubles, pour venir s'établir à Montréal.

Le Dr. O'CALLAGHAN à qui le Commercial Messenger de Montréal avait attribué un extrait de lettre qu'il publia ces jours derniers, vient de désavouer cet extrait, qui est une impuderie du parti auquel appartient le Messenger. Dans cette citation on faisait dire au Docteur: "Entre nous, Sir Charles Bagot est un des nôtres, ou il faut qu'il n'ait pas encore ses œillères." On le voit, c'était une petite ruse, pour détourner Sir Charles Bagot de la voie de la justice et de la conciliation dans laquelle il semble vouloir marcher. Certes, il faut que les fabricateurs d'extraits de lettres n'aient pas eu leurs œillères, pour s'imaginer qu'ils en imposent à un homme d'état par de pareils moyens.

Il est sorti un feuilleton Extraordinaire de la Gazette du Canada, contenant une Proclamation créant Toronto et Hamilton, dans le Haut-Canada, Port d'Entrée libre; contenant aussi l'annonce officielle de Henri Sherwood, Ecr., comme Soliciteur Général du Haut-Canada, et Membre du Conseil Exécutif, et quelques autres nominations de peu d'importance dans le Haut-Canada.

BILLETTS DE BANQUE CONTREFAITS.—Le Herald de Montréal d'hier met le public en garde contre une contrefaçon grossière de Billets de la BANQUE DE QUEBEC. Ces billets portent que "THE BANK OF QUEBEC, LOWER CANADA, will pay TEN DOLLARS on demand to O. Lee or bearer, Quebec, Decr. 16, 1841." Signé "Rob. Campbell, Prest; et H. Seymour, Caissier." Les mots "value received" ont été omis.

Un peu d'attention suffira pour prévenir la supercherie, si quelques-uns de ces billets parvenaient sur notre place.

Eaux de CALEDONIA.—Ces eaux dont les vertus curatives se font de plus en plus connaître, à mesure que le nombre des visiteurs leur offre plus d'occasions d'être éprouvées, continuent à attirer une affluence de monde considérable. Dans la semaine qui s'est écoulée du 21 au 28 Juillet, il n'y est pas arrivé moins de 81 personnes de toutes les parties des deux Canadas, et même des Etats-Unis. Les Journaux signalent un grand nombre de cas de maladies désespérées, qui y ont trouvé les uns une cure radicale, d'autres un soulagement notable qui les met en voie d'un rétablissement complet. Les eaux sont surtout efficaces dans les cas de rhumatisme même les plus rebelles, dans les maladies d'estomac, et dans toutes celles qui proviennent d'une viscéderation. Aussi est-ce par devoir d'humanité, et non pas simplement pour encourager l'établissement des Eaux de Caledonia que nous y appelons l'attention publique.

L'Obituaire du 2 Août annonce que M. Blackburn s'est retiré en faveur de M. Symmes.

COLLEGE DE STE. ANNE.

LES exercices publics des Etudiants du college de Ste. Anne auront lieu, JEUDI le 11 du mois prochain, en une seule séance.

AVIS public est par le présent donné que les Sous-signés proposent de pétitionner le Parlement Provincial à son assemblée prochaine, à P. fin d'obtenir un Acte pour incorporer une Compagnie à fonds réunis, à la fin d'élever un PONT DE FEAGE entre tel et partie du Marché St. Paul qu'approuveront le Maire et la Corporation de la Cité de Québec, et la rive opposée.

AVIS. LES Soussignés Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour s'enquérir sur la Tenure Seigneuriale, donnent par le présent avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour de 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la vieille bâtisse connue sous le nom de Maison du Gouvernement.

AVIS. LES Soussignés Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour s'enquérir sur la Tenure Seigneuriale, donnent par le présent avis, que leur bureau sera ouvert chaque jour de 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la vieille bâtisse connue sous le nom de Maison du Gouvernement.

AVERTISSEMENT. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu MALCOLM FRASER, Ecuyer, en son vivant seigneur de la Rivière du Loup, au bas de Québec, sont requises de transmettre leurs comptes sous le plus court délai à THOMAS JONES, Ecuyer, Marchand du dit lieu, après avoir été dûment attestés.

AVIS. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu R. KIMBERT, Ecuyer, en son vivant de Trois-Rivières, sont priées de les transmettre à H. HENRY, Ecuyer, Marchand du dit lieu, après avoir été dûment attestés.

AVIS AUX VOLTIGEURS. CEUX qui servent dans le corps des Voltigeurs pendant la dernière guerre, ou leurs représentants s'ils sont décédés, et qui n'ont pas reçu de récompense du Gouvernement pour leurs services, feront bien de s'adresser au soussigné sans délai - Si c'est par lettre, franc de port.

AVIS. UN maître d'école canadien, connaissant les langues anglaise et française, et pouvant les enseigner grammaticalement, trouvera une bonne situation à Rimouski, en fournissant de bonnes recommandations; lesquelles devront être adressées franches de port à Messire Destroismaisons, curé du lieu.

W. D. MORRIN M. D., Médecin et Chirurgien &c. a ouvert son bureau au Numéro 13, Rue St. Stanislas, Côte de la Prison. Il tient son domicile au No. 3 Rue Ste. Angèle.

Propriétés à Vendre ou à Louer. Dans l'affaire de M. GRIGIY, failli. A LOUER, à compter de cette date à aller jusqu'au 1er Mai prochain, le magasin commode et bien situé N. 11 Rue de la Fabrique, avec ou sans les appartements au-dessus. Pour les détails s'adresser au soussigné.

A VENDRE. UN Moulin à farine et un moulin à scies, tous deux dans le meilleur ordre possible, avec environ 33 arpents de terre en superficie situés au grand Bonaventure dans la Baie des Chaleurs, district de Gaspé.

TERRES A VENDRE. UNE TERRE située en la Banlieue de Trois-Rivières, contenant un arpent et demi de front sur trente arpents de profondeur, joignant d'un côté au Nord-Ouest à P. E. Dumoulin, &c., et de l'autre côté au Sud-Ouest à Jos. Girard, avec une maison, grange, étable et autres bâtiments dessus construits.

MANUFACTURE DU CANADA.

ON offre à la FONDERIE DE LA CANOTERIE QUEBEC (HOPE FOUNDRY) AU PIED DE LA CÔTE DE LA CANOTERIE UN ASSORTIMENT COMPLET DE

Poêles doubles et simples DE TOUTES LES GRANDEURS, Chaudrons à sucre et autres, QUE L'ON VENDRA A BAS PRIX, POUR ARGENT COMPTANT, OU A DES CONDITIONS TRES LIBERALES. EN GROS SEULEMENT. Mai 1842.

ROBILLARD & RASSETTE, No 74, PINE STREET, NEW-YORK

RECONNAISSANTS du noble encouragement et de la confiance dont on bien voulu nous honorer nos amis et concitoyens, nous venons encore aujourd'hui leur soumettre nos services, et remplissons comme ci-devant tous les ordres qu'on voudra bien nous donner pour l'achat et l'expédition de toutes espèces de MARCHANDISES,

DE FRANCE. Rubans, Velours, Soieries pour Dames et Messieurs, Chapeaux de Modistes de Paris, Montres, Bijouteries, Sirops Vins et Liqueurs fines.

D'ALLEMAGNE. Miroirs (sans cadres ou non). Jouets d'Enfants (à la caisse). Argenteries dans toutes ses branches pour Domiciles et Eglises.

DES ISLES. Café de Java, St. Domingue, Riz, Huiles d'Olives, Figues, Citrons, Oranges, Cigares, &c.

DES ETATS-UNIS. OBJETS DE TOUTS GENRES DE MANUFACTURE AMERICAINE. DES ETATS D'OHIO ET D'ILLINOIS

DU LARD. DES QUALITÉS « MESS, PRIME MESS, PRIME ET CARGO. »

DE LA FARINE. De diverses qualités, de la Graisse, Beurre, Cire d'abeilles, Robes pour Voitures d'Hiver &c.

TRAITES SUR LONDRES. Nous adresserons aussi, sur Londres, Paris, Dublin ou ailleurs, les remises ou traites qu'on voudrait négocier et expédier par New-York le tout à 1 pour cent de commission.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PHENIX CONTRE L'INCENDIE DE LONDRES. LES Réglemens Municipaux pour prévenir les accidents du feu, récemment mis en opération, mettent les soussignés en état d'assurer les propriétés de toute espèce à des taux de prime réduits.

COURIER DES ETATS-UNIS A VENDRE. DEPUIS le commencement, relié et en bon ordre, 14 volumes complet.

LE Soussigné demande à présenter ses plus sincères remerciements aux Habitants de Québec et de ses environs de l'encouragement qu'il a reçu par le passé, et espère en mériter la continuation.

FRET ET TOUAGE A TAUX REDUITS ENTRE QUEBEC ET MONTREAL. LE Soussigné demandera les Taux suivants (y compris le quaiage) de Québec à Montréal, et vice versa jusqu'à nouvel avis, savoir:

EN DEBARQUEMENT. CINQ-CENTS Quarts Maquereau No. 3. 50 quarts Hareng prime No. 1.

MOULANGES.

A VENDRE par le soussigné, quelques paires Moulanges très supérieures, qu'on peut voir au devant de son magasin de M. Buteau, Quai de la Reine, 12 juillet, 1842.

VENANT DE DEBARQUER ET A VENDRE. 8,000 GALLONS HUILE DE LOUP-MARIN pur de Robertson, GIBB & ROSS, Commercial Chambers, Québec, 29 juillet 1842.

A VENDRE par le soussigné à bas prix, pour argent comptant, un PIANO-FORTE PICOLO par Wornum fait en 1839.

A VENDRE. UN LOT de TAPIS à l'huile de goût et très beau patron, et un lot de TAPISSE-RIE, le tout à un prix réduit.

A VENDRE. 200 DOUZAINES FAULX D'ALLEMAGNE d'une façon perfectionnée.

A VENDRE. 10 CAISSES Lins cirés 15 de Verres et Miroirs de toutes sortes 10 valises Bottines et Souliers de Femmes et enfants

VENANT D'ARRIVER DE PARIS ET A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ. SIX ACCORDIONS d'une espèce très supérieure, au prix de £5 pièce.

A VENDRE. CENT cinquante-sept quarts Hareng 60 tierçons Saumon, débarqués du "Margaret de Terrebonne"

EPICERIES, VINS, MARCHANDISES DE MARINE, &c. GIBB & ROSS, COMMERCIAL CHAMBERS.

A VENDRE. 200 BOITES et demi-boîtes Raisin Muscat

MAINTENANT EN DEBARQUEMENT ET A VENDRE. CINQUANTE QUARTAUTS VIN DE PORT.

FAULX ET FAUCILLES. VENANT d'être reçues, et à vendre à très bas prix par le soussigné—Faulx anglaises et d'Allemagne à patente, et Faucilles.

HUILE DE LIN. Venant d'arriver par le "Lord Wenlock" de Hull et à vendre par les Soussignés

120 QUARTS Huile de Lin. CHAS. E. LEVEY & Co. Quai de Levey: Juin 1842.

LIVRES NOUVEAUX.

LES SOUSSIGNÉS viennent de recevoir une collection de LIVRES DE DEVOTION. Au nombre desquels se trouvent:

Formulaire en 12 belle édition, do in 18. Ange Conducteur véritable, Heures nouvelles in 12, do do in 12, Paroissien romain in 15 belle édition, do do caractère plus gros, Journée du Chrétien (complète) très belle in 32, Heures à la Vierge in 32, do aux dévotions in 32, do à Jésus-Christ do, Chemin de la Croix belle édition in 32 figures, do do do cartonné, Tableaux de la Messe, nouvelle et belle édition, cartonné, in 32, do do do relié, Mois de Marie, Journée du Chrétien, Visite au St. Sacrement, Pensées-y-bien, Imitation de la Vierge, do. de Jésus-Christ, Epîtres et Evangiles, Combat spirituel avec pensee-y-bien, Ame sur le Calvaire, do Elevée à Dieu, Paroissien romain, doré et non doré, Imitation, Visite et Combat, Gloires de Marie, Horloge de la passion, Heures de Jésus et à Marie, doré et non doré, Formulaires de toutes grandeurs, doré et non doré, Maximes de St. Vincent, Chemin de la Croix, doré, Livre d'or, cartonné, Mois du sacré cœur, L'Amant de Jésus, Délices de l'âme pieuse, en deux volumes, et nombre d'autres ouvrages de piété, qu'il serait trop long à détailler.

A VENDRE. A LA LIBRAIRIE CANADIENNE ET CHEZ M. FABRE, MONTREAL. LE QUATRIÈME RAPPORT sur les missions du Diocèse de Québec, qui sont secourues par l'association de la Propagation de la Foi. Prix 1 s. 3d. Québec, 1er août 1842.

A VENDRE. UNE 2e édition des ELEMENTS DE GEOGRAPHIE MODERNE, imprimé sous la direction de la Société d'Education du District de Québec, à Passage des Ecoles élémentaires.

DEMANDENT à informer les Dames de Québec qu'ils ont maintenant exposé en vente leurs LAINES Zéphyr de Berlin de toutes les couleurs et nuances — 21 Juillet 1842.

NOUVELLE MANUFACTURE DU PAYS. VASES A FLEURS, ETC. LA COMPAGNIE DES POELES RUSSES

HUILE DE MARSOUIN CLARIFIÉE. A VENDRE chez les soussignés, Agents pour cette vente de M. CASGAIN et TETU, de la Rivière-Ouelle, HUILE DE MARSOUIN clarifiée et préparée avec le plus grand soin pour l'usage des familles

LA MEDICINE LA PLUS APPROUVEE, MAINTENANT EN USAGE GENERAL POUR LES TOUX, LES RHUMES, ET TOUTES LES MALADIES DES POUMONS.

LE BEAUME PULMONAIRE VEGETAL. passe pour être la médecine la plus en vogue qu'on ait jamais connue en Amérique, pour les Toux, les Rhumes, l'Asthme ou Phthisie, la Consomption, la Catarrhe, et les affections Pulmonaires de toutes sortes.

CHURCH & SCHOOL BOOKS. The Path of Paradise, the Poor Man's Manual, English Catechism, New Edition, Murray's first Book, London Spelling Book, English Reader, Walkingame's Arithmetic, Murray's Grammar, Pennock's Catechism, Johnson Dictionary full bound, Johnson do. half bound, Ready Reckoner.

LISTE DES AGENTS. E. R. FABRE, Ecuyer, M. L. B. GARCAU, Louis BARBEAU, Ecuyer, H. DE ROUVILLE, Ecuyer, JOHN KANE, ISAIE NOEL, Ecuyer, DR. ETIENNE TACHE, AMABLE MORIN, Ecuyer, MM. CASGAIN & TETU, ALEXIS GAUNE, Ecuyer, M. R. PRIZE, MAJOR JOS. FILLEAU, SIMON FRASER, Ecuyer, F. TETU, Ecuyer, EDOUARD TREMBLAY, Ecr.

MONTRÉAL. Trois-Rivières. Rivière du Loup. St-Hilaire de Rouville. Baie St-Paul. St-Antoine. St-Thomas. St-Roch. Rivière-Ouelle. Kamouraska. Ste. Anne Lapointière. Lotbinière. St-Jean Port Joly. Trois-Pistoles. Malbaie.

REVU. J. COVERT, REMEDE NOUVEAU ET PRECIEUX POUR Toux, Rhumes, Asthme Bronchitis, Croup, Coqueluche, Dyspepsie, et toutes les maladies des Pouxons et de la Trachée-Artère.

REMED NOUVEAU ET PRECIEUX POUR

LES propriétaires de l'assurance qu'ils ne hasardent rien en disant que le Baume de Vie est sans contredit la plus sûre et meilleure médecine qui ait jamais été offerte au public pour la cure des maladies ci-dessus, attendu qu'elle ne contient aucun des ingrédients qui puissent affecter la constitution d'aucune circonstance.

Le débit sans exemple de ce médicament aux Etats-Unis et les témoignages de son efficacité, au nombre desquels se trouvent des recommandations de Professeurs de collèges de Médecine dans l'Etat de New-York. Les plus éminents Médecins de la cité de New-York, presque tous les Médecins pratiquants du lieu où l'article est fabriqué, en outre un Professeur du Séminaire de Théologie de la même place, et de plusieurs Ecclésiastiques respectables, qui ont éprouvé les effets salutaires, en voilà assez pour satisfaire à tous les vœux.

LES Agents fourniront gratis des circulaires contenant quelquesuns des certificats que les propriétaires reçoivent journellement.

NOUVELLE MEDICINE—PILULES DE TOMATE DR. PHELPS—(entièrement végétales).—Nouvelle et précieuse Médecine pour les maladies résultant de l'impureté du sang, des Secrétions morbides du foie et de l'estomac—servant aussi de substitut au Calomel.

LES LIVRES DORES SUIVANTS: Petit Paroissien en veau, Imitation de la Ste. Vierge Visite au St. Sacrement gauffré, Chemin de la Croix doré et gauffré, Paroissien gros caractère, gauffré, Paroissien des Princes Martyrs, Paroissien de la Cour doré, Heures au Roi, Etreennes Spirituelles, Heures des Congrégations, Heures des Dames, Heures des Demeiselles, Paroissien des Dames, Paroissien des Demeiselles, Heures des Dames, Paroissien des Fidèles, Petite Journée du Chrétien, Pensee-y-bien, Manuel de Cérémonies, Epîtres et Evangiles, Journée du Chrétien.

AME sanctifiée, Ame contemplante, Ame comparée, Ame éclairée, Ame unie à J. C. 2 vols., Office Divin, Notice sur la Médaille, Combat Spirituel avec Pensee-y-bien, Etreennes Spirituelles, Heures des Dames, Etreennes des Demeiselles, Livre pour les Demeiselles, Grand Paroissien complet, Petit Paroissien complet, Maximes du Chrétien, Visite au St-Sacrement, Combat Spirituel, Méditation de Ste-Thérèse, Ame Penitente, Formulaire de prières en gros caractères, Instruction de St. Nizier, Journée du Chrétien double et simple, Formulaire de prières, Imitation de Jésus-Christ, Epîtres et Evangile commun, Heures Nouvelles, Heures Françaises, Heures de vie, Heures des Dames, Pensées Chrétiennes, Tableau de la Messe, Cantiques de Mission, Recueil de Cantiques choisis, Recueil de Cantiques choisis, petit format, Miroir des âmes, Mois de Marie, Neuvaine avec planches, Quinzaine de Pâques, Doctrine Chrétienne, Ange Conducteur, Paroissien Romain, Pensee-y-bien, Marguerite Bourgeoise, Instructions de Jeunesse, Manuel de cérémonies à l'usage du Clergé, bien relié, Cantique de Mission, Confirmerie de Notre Dame Auxiliaire, Chemin de l'Amour Divin, Ecoulogue ou livre d'Eglise, Formulaire de prières à l'usage des pensionnaires des Religieuses Ursulines, Devoirs du Chrétien envers Dieu, par Jean-Baptiste de la Salle, Histoire du vieux et nouveau testament, tirés des SS. Pères, avec planches, Manuel de religion et de morale en forme de livre de prières, avec planches, Manuel du Chrétien, Journée du Chrétien, Edition de Paris, Heures des Congrégations, Carême de Massillon, Chemin de la Croix, Pratique de la Direction, retraite du mois et de la monition à l'usage de Séminaristes, Réglemens des Vacances, Testament double, Testament simple, Psautier de David.

Traité de Chimie par J. B. Meilleur, Traité des Accouchemens, par E. Moreau, Histoire du Canada par Bibaud, Histoire du Canada par J. F. Perrault, Ecr., Contes Moraux à l'usage des Enfants, et la Cuisine Canadienne.

LIVRES D'ECOLE. Traité d'Arithmétique par A. Bouthillier, Traité d'Arithmétique par Jos. Laurin, Tenue des Livres par do. Eléments de Géographie Moderne imprimés sous la direction de la Société d'Education du District de Québec, Abrégé d'Arithmétique décimale, Nouveau dictionnaire de prononciation, Géographie Elémentaire par Jos. Laurin, Abécédaire d'Histoire Naturelle, Compendium, Selecta à profanis Scripturis Historiarum, C. Corneli Taciti, Grand et petit Catechisme, Catechisme Historique, Instruction pour préparer à la confirmation, Grammaire de Lhomond, Nouvelle Grammaire Anglaise rédigée d'après les meilleurs auteurs, par J. B. Meilleur, Grammaire latine, Alphabet double, Cours d'Education Elémentaire, Histoire Ancienne, le Livre des Enfants double et simple.

PAMPHLETS, &c. Précis des Débats de la Chambre d'Assemblée en 1835, Les 92 Résolutions avec les Débats de 1834, Bill d'Union, Sièges de Québec, Rapport Parlementaire sur l'Etat de la Province et les Subsidies en 1836, BLANCS.

Papiers de toutes sortes, plumes, enciers, encre, ardoises, canifs, crayons pour ardoise et papier, ouïes, cire à cacheter, plioirs et poudre à encre rouge et noire, Lunettes pour tous les âges, Plumes d'acier de Gillot et autres, encre pour les plumes d'acier, &c. Gravures sacrées, petites et grandes, et le Portrait de Mgr. Panet, Evêque de Québec, &c. &c. &c. FRÉCHETTE & CIE.